ADMINISTRATION — RÉDACTION
98, rue Georges, Ottawa
Tél: Rideau 514

4, rue Langevin, Hull
Tél: Sher. 3925

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
BEAU—PLUS FROID
MAXIMUM HIER 30
MINIMUM (NUIT) 22
A 8 H. CE MATIN 22

20e Année No 22 — OTTAWA SAMEDI 28 JANVIER 1933 — Le numéro 2 sous

Deux cabinets européens démissionnent

Le cabinet de Paul-Boncour battu sur la question des taxes

Le ministère dure 40 jours et est défait par un vote de 390 à 193

CONSULTATIONS

Le premier ministre a été défait faute d'appui des socialistes.

LE DÉBAT

PARIS, 28. (P.A.)—Le ministère Paul-Boncour a remis aujourd'hui sa démission au président Albert Lebrun, quelques heures après avoir été battu en chambre des députés sur la question des taxes. Le président a commencé immédiatement de consulter les chefs des partis afin de trouver un autre premier ministre.

Le cabinet a été battu ce matin à l'aurore, sur une mesure en vue de balancer le budget. L'ex-premier ministre Herriot essaya vainement de rallier les députés à la cause du gouvernement. Le vote a été de 390 à 193.

La chute du gouvernement de 40 jours, dit le ministre des Finances Chéron, coûtera au pays $50.000 de l'heure, et mardi Paul-Boncour, qui continuera à s'occuper des affaires courantes, ou bien son successeur, présenteront les crédits de février sur une base de déficit quotidien de $1.250.000.

Le président Lebrun a convoqué les présidents du sénat et de la chambre des députés, Léon Blum, chef du parti socialiste, Herriot et d'autres chefs pour y tenir des consultations. Le premier ministre a été défait parce que les socialistes lui ont refusé leur appui. Ils ont brisé le bloc radical-socialiste et socialiste qui soutenait le cabinet en refusant d'accepter une augmentation de cinq pour cent dans les taxes sur le revenu et d'autres taxes.

Il est probable, croit-on, que le président Lebrun invitera Edouard Daladier, Camille Chautemps ou Jules Jeanneneny, président du sénat, à former un autre gouvernement. On ne croit pas qu'une invitation soit faite à Edouard Herriot, qui à la dernière minute s'est déclaré en faveur de la mesure de taxation. On dit qu'il ne consentira pas à former de nouveau un ministère tant que la France ne fera pas son paiement aux Etats-Unis.

Les socialistes se sont aussi séparés du bloc qui appuyait Herriot sur la question des dettes.

LE MINISTÈRE D'ALLEMAGNE DÉMISSIONNNE

Von Hindenburg refuse à von Schleicher la dissolution du parlement et le chancelier démissionne.

56 JOURS

BERLIN, 28. (P.A.)—Le chancelier Kurt von Schleicher, chef du vingtième cabinet depuis l'établissement de la république allemande, a démissionné aujourd'hui après avoir gouverné 56 jours. Cette période est plus courte que celle de tous ses prédécesseurs, à l'exception du prince Max von Baden, dont le cabinet dura trente jours, lors de la révolution. Par suite du refus du président von Hindenburg de l'autoriser à dissoudre le parlement mardi prochain, von Schleicher se rendit compte qu'il ne jouissait plus de la confiance nécessaire pour gouverner uniquement sur l'autorité du président, en présence d'un Reichstag hostile.

La démission du cabinet a été acceptée par le président, après que celui-ci eut refusé la demande du chancelier. Le baron Franz von Papen, prédécesseur de von Schleicher, a été chargé de faire rapport sur la question de savoir si un cabinet pourrait être formé au moyen d'une majorité parlementaire ou par d'autres moyens, s'il est impossible de s'assurer une majorité.

Dans un discours, von Schleicher déclara que la justice sociale était le but principal de son gouvernement. Il était convaincu que sa politique avait créé une atmosphère de paix et de calme. Peu après le premier de l'an, les luttes politiques acerbes recommencèrent. Les socialistes nationaux tinrent von Schleicher responsable de ce que von Hindenburg n'avait pas nommé Hitler comme chancelier. Les nationalistes s'opposèrent à son programme de di-

(suite à la 8ième page)

L'HIVER SE RÉVEILLE EN FURIE LA NUIT DERNIÈRE

LA MAJORITÉ ABSOLUE EST ENCORE MINCE

Les Républicains comptent toutefois qu'ils la conserveront. 16 sièges à venir.

LES PARTIS

DUBLIN, (P.C.) 29.—La coalition ministérielle des républicains et des travaillistes ont obtenu dans les élections de l'Etat libre une majorité définitive. La position des partis est, en ce moment, la suivante:

Républicains	**70**
Travaillistes (min.)	**7**
Nationalistes	**42**
Indépendants	**9**
Centristes	**9**
Douteux	**16**

LA VICTOIRE

DUBLIN, Etat-Libre, (P.C.) 29.—Les républicains irlandais se réjouissent aujourd'hui. Ils ont remporté une victoire qui maintiendra à la tête du gouvernement de Valera. C'est leur espoir que ce soir leur chef aura, pour la première fois, une majorité absolue sur tous les autres partis politiques.

Jusqu'ici, le parti de coalition a gagné 77 sièges sur 153. Ce qui donne une mince majorité. L'ancien président William-T. Cosgrave et ses amis, qui luttaient pour un rapprochement avec l'Angleterre, n'ont que 60 sièges. Il en reste encore 16 dont on ne connait pas le résultat.

Les journaux républicains interprètent ces résultats comme une condamnation de l'immixtion de l'Angleterre dans les affaires de l'Irlande. L'honorable J.-H. Thomas, secrétaire des Dominions, reçoit des coups, lui qu'on considère comme le principal ennemi de l'Etat libre. La presse irlandaise écrit: c'est "un des événements les plus grands de notre histoire".

Si de Valera obtient une majorité absolue—ce qui parait devoir arriver,—il réalisera une ambition vieille de seize ans. Depuis 1916 où il était commandant de l'insurrection nationale irlandaise, M. de Valera a travaillé à devenir président de l'Etat. Il fut emprisonné deux fois. Il fut même condamné à mort. Cette dernière sentence fut commuée en une autre d'emprisonnement à vie. Un an plus tard, il bénéficiait de l'amnistie générale de 1917. Arrêté l'année suivante, il réussit à s'enfuir aux Etats-Unis. Là, il ramassa $6.000.000 pour soutenir la cause de l'Irlande républicaine.

En 1923, il livrait sa première lutte électorale. Son parti remporta 51 sièges. Mais lui et ses tenants refusèrent de siéger, parce qu'il fallait faire un serment d'allégeance à la couronne d'Angleterre, serment qu'on jugeait ignominieux.

Après 1927, les républicains cherchèrent à entrer au parlement sans prêter le serment. Cosgrave s'y opposa. Ils firent alors le serment en stipulant que c'était une formule vide.

Les républicains vinrent au pouvoir l'an dernier avec l'aide des travaillistes. Ils voulurent abolir le serment d'allégeance. Le sénat bloqua le bill.

M. de Valera a promis, au cours de la campagne, qu'il représenterait le projet de loi que le sénat ne pourrait pas bloquer cette fois-ci. Il promit d'abolir le sénat, qui peut annuler toute législation qui ne lui plait pas, ou au moins de restreindre ses pouvoirs et le nombre de ses membres.

Le vote de l'Etat libre veut dire que le peuple a rejeté l'offre de Cosgrave de mettre fin en trois jours à la guerre tarifaire entre le pays et l'Angleterre.

Anniversaire de la promotion de Mgr G.Forbes à Ottawa

A cette occasion Mgr l'Archevêque chantera une messe pontificale à 11 heures à la Basilique.

La messe sera la messe de l'anniversaire de l'élection ou de la consécration d'un évêque. En voici les différentes parties.

L'Introit, le Graduel et l'Alleluia, l'Offertoire et la Communion de la 2ème messe d'un confesseur pontife, (Introit: Sacerdotes). L'Epitre... S. Paul aux Hébreux, V, 1-6, **Omnis Pontifex**, qu'on trouve à la fête de S. Josephat, 14 novembre. L'Evangile... S. Marc, XIII, 33-37, **Videte**, qu'on trouve à la fête de S. Donat, 7 août.

Les oraisons (collecte, secrète, postcommunion pour l'évêque (celle du Pape, en changeant le nom).

Le courage et la vision des pionniers français devraient nous inspirer

M. Ross, président de la Chambre de Commerce du Canada, parle au Board af Trade.

CHEMINS DE FER

Le B. of Trade donne un banquet à l'occasion du 76e anniversaire de sa création.

TROP DE TAXES

Le Board of Trade d'Ottawa tenait vendredi soir sa 76ème réunion annuelle. A cette occasion les membres et leurs épouses avaient le plaisir d'entendre M. John-W. Ross, de Montréal, président de la Chambre de Commerce du Canada, qui traita du double problème national découlant du coût excessif de nos gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, et de nos chemins de fer tout en faisant une éloquente profession de foi en l'avenir de notre pays. Le courage et la vision des pionniers français du Canada, dit-il, devraient inspirer tous les Canadiens et leur faire reprendre courage en cette période de crise économique.

(suite à la 8ième page)

AU CHATEAU LAURIER

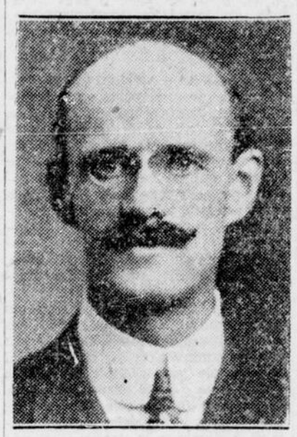

M. JOHN-W. ROSS, de Montréal, président de la Chambre de Commerce du Canada, ouvrait hier soir à Ottawa une tournée de conférences à travers le pays, pour saisir les hommes d'affaires du Dominion du coût excessif de l'administration gouvernementale et des réseaux de chemins de fer.

UN DÉFI LANÇÉ PAR LE JUGE LEWIS STUBBS

Il invite le procureur général du Manitoba à répéer certaines assertions.

CES HONORAIRES

WINNIPEG, 28. — (P. C.) — Au cours de son témoignage qu'il rend en sa propre défense contre les accusations de mauvaise conduite judiciaire pesant sur lui, le juge Lewis St-George Stubbs a lancé un défi hier u procureur général du Manitoba. Il l'a invité à répéter en dehors les allégations qu'il a proférées contre le juge sous le couvert de son immunité parlementaire. Si le procureur relève le gant, des procédures seront immédiatement prises contre lui, a déclaré l'accusé sur un ton de forte indignation.

J'ai attentivement surveillé les discours du procureur général, a dit le témoin, au cours de la campagne électorale de mai et juin dernier, afin de voir s'il m'offrirait une occasion de le poursuivre. Ce fut en vain. Mais s'il m'en donne la chance, en quelque occasion que ce soit, je ne manquerai pas d'en profiter.

Le procureur général a accusé le juge Stubbs d'avoir indûment perçu des honoraires en retour de l'émission de mandats de cours.

Le juge accusé a fortement affirmé qu'il s'agissait pour lui en toute cette affaire de revendiquer l'indépendance de la magistrature compromise et gravement atteinte par la façon dont les autorités le traitent et se comportent à son égard par le procès qu'elles lui font subir. Pendant quatre heures il a lu des éditoriaux de journaux, de la correspondance de cour et avec le procureur général et le ministre de la justice à Ottawa. Il a fait verser ces documents au dossier de l'affaire.

Autre accusation contre M. J. Insull

TORONTO, 28. (P. C.) — Martin J. Insull est sous le coup d'une autre accusation. Le 6 mars, on prendra des mesures en vue de son extradition, et si ces mesures réussissent, il sera transporté dans l'Illinois, ou il subira son procès pour larcin, détournement et vol. Insull s'est livré à la police provinsale le 6 octobre à Barrie, Ont., près d'Orillia, sa résidence canadienne. Il fut emprisonné, mais deux jours plus tard il était libéré sur cautionnement de cinuante mille dollars. Deux fois ensuite il comparut en cour, mais chaue fois la cause fut ajournée. A la demande de E. Bayle, C. R., procureur général adjoint d'Ontario, qui agit privément comme avocat pour l'Illinois, les procédures d'extradition ont passé du juge de comté Holmes, de Barrie, au juge Kingstone, de la Cour Supérieure d'Ontario.

Les dépenses du Can. National

(Spécial au Droit)

MONTREAL, 28. — Un journal de Montréal, publie le Matin, dit que le Canadien National perd un million par semaine dans l'exploitation de son réseau, ceci sans tenir compte des intérêts. Ceci est faux. En 1932, le Canadien National a payé tous ses frais d'exploitation et a eu un surplus net d'exploitation de près de 10 millions de dollars, soit plus de deux millions et demi de plus qu'en 1931. Le déficit d'exploitation des lignes de l'est du Canadien National dont les livres sont tenus séparément en vertu de l'acte concernant les tarifs des marchandises dans les provinces maritimes s'est élevé en 1932, à $4.200.000 une amélioration de $2.200.000 si nous comparons avec 1931.

CARLETON FERA UN EMPRUNT DE $400.000.00

Le conseil du comté termine aujourd'hui sa première réunion trimestrielle de 1933

PROGRAMME-VOIRIE

Le conseil du comté de Carleton, qui terminait aujourd'hui sa première réunion trimestrielle de 1933 après cinq séances quotidiennes, décidait vendredi d'emprunter $400.000 de la banque de Toronto pour rencontrer ses dépenses courantes de l'année, en attendant la réception des impôts. Le conseil a aussi adopté les rapports du comité de la voirie, demandant des déboursés de $74.000 sur les routes de banlieue et de $38.000 sur les routes de comté.

A propos du programme de voirie sur la banlieue, le comté doit contribuer pour fins de construction un total de $44.000 répartis comme suit: commission des routes de la banlieue, $11.000; gouvernement provincial d'Ontario, $22.000; ville d'Ottawa, $11.000. Pour l'entretien des routes, le comté contribue $7.500 à la commission tandis que les contributions de la province et de la ville d'Ottawa sont de $15.000 et de $7.500 respectivement, pour un grand total de $30.000.

La part du comté au programme des routes du comté est de $9.000 pour la construction et de $10.000 pour l'entretien. La part du gouvernement provincial est la même. La ville d'Ottawa ne fait aucune contribution aux routes du comté.

Trois municipalités doivent $184.000 au conseil du comté. Elles n'ont pas payé leurs impôts de 1932. D'autres municipalités n'ont payé qu'une partie de leurs taxes. La puissance de paiement des contribuables est rendue à sa plus simple expression dans la partie rurale de la province et Carleton ne fait pas exception à la règle. Le proviseur John Innes, préfet de Gloucester, a présidé la réunion trimestrielle.

LES OUVRIERS NE SONT PAS AU TRAVAIL

On espère régler la grève ce matin aux usines Briggs. Ford ferme à Windsor.

LA POLICE

DETROIT, 28 (P.A.):—On espérait voir se terminer ce matin la grève des employés de la Briggs Manufacturing Co., qui a amené la fermeture des usines de la Ford Motor Co. Mais les ouvriers ne sont pas revenus au travail. La police de l'état et celle de la ville étaient sur pied à Highland Park et aux établissements Briggs où il y avait foule, y compris des "piquets". Mais l'heure ordinaire de recommencer l'ouvrage s'est passée sans qu'on vit aucun travailleur pénétrer dans les usines.

Le commissaire de la sûreté publique de l'état, Oscar G. Olander, avait fait savoir que tout ouvrier disposé à reprendre son travail pouvait le faire sans crainte d'être molesté. Les officiers de la Compagnie ont offert à leurs employés en grève la garantie d'une certaine base de salaire. Les employés ont, dit-on, tenu une réunion secrète à minuit pour étudier cette offre.

Les officiers de la Compagnie ont également averti leurs ouvriers, selon les rapports, que tous ceux qui reviendraient au travail jusqu'à lundi midi auraient leurs anciens emplois, mais qu'à partir de ce temps ils rempliront les vacances à même les nouvelles demandes reçues.

Les autorités de la Ford Company ont fait entendre que toutes leurs usines des Etats-Unis pourraient se remettre à fonctionner dès qu'elles pourront avoir des carrosseries d'automobiles de la Briggs Manufacturing.

A WINDSOR

WINDSOR, Ont., 28:—Le président de la Ford Motor Company of Canada, W. R. Campbell, a déclaré que ses usines chômeront tant que la grève ne sera pas terminée. Il est revenu hier après-midi d'une visite à la Ford Motor Company, à Dearborn. Il a expliqué que ses usines s'approvisionnaient à la même source que sa parente américaine pour certaines parties de la carrosserie des automobiles. De sorte que la situation est la même pour les établissements de Windsor-Est que pour ceux de Dearborn, où la production des nouveaux modèles a dû complètement cesser. Il ne sait quand finira le différend ni quand on pourra se remettre à produire.

M. Campbell a ajouté n'avoir aucun commentaire à faire sur la grève elle-même, qui s'est déclarée dans un établissement dont la Ford Motor Company of Canada est la cliente. Il n'a rien voulu dire non plus sur les remarques faites hier par Henry Ford au sujet de certains concurrents et banquiers qui seraient à la source de tout le trouble.

La pire bourrasque de l'hiver menaçait toute la navigation

LE PROJET DE FÉDÉRATION EST DISCUTÉ

On jette les bases d'une fédération des oeuvres fédéraion des oeuvres charitables.

ELECTIONS

Le Conseil des Agences Sociales d'Ottawa a tenu hier soir son assemblée anuuelle au Château Laurier et a jeté les bases d'une Fédération financière pour les oeuvres de charité de la Capitale. Les recommandations suivantes ont été adoptées: 1—Que lo'n demande au Conseil Canadien du bien-être de l'enfant et de la famille de prêter une personne qualifiée au conseil des agences sociales pour agir comme secrétaire du conseil relativement au travail social.

2—Qu'un comité provisoire soit nommé immédiatement pour étudier le côté financier de la fédération, lequel comité se composerait du président, des vice-présidents et du secrétaire du Conseil des Agences Sociales, et du président et du secrétaire du comité de secours publics. Ce comité agirait jusqu'à la formation d'une commission pour la fédération des trois divisions, protestants, catholiques de langue française et catholiques de langue anglaise.

3—Qu'aussitôt les préparatifs terminés, le secrétaire du Conseil des Agences Sociales communique avec chaque groupe éligible à la Fédération, en vue d'étudier et de discuter les détails et les problèmes d'une fédération financière, ses principes et les moyens d'en arriver au but désiré.

Mlle Charlotte Whitton a adressé la parole sur les principes généraux du projet de fédération, et parlé des caisses de secours à Ottawa.

On fit l'élection des officiers pour le nouvel exercice. Ce sont les suivants: président-honoraire, le lieutenant-colonel G.-S. Macfarlane; président, Kenneth-A. Greene; vice-présidents, le docteur C. Laidlaw, J.-J. Lyons, A.-J. Freiman, et A.-J. Major; trésorier-honoraire, Thomas H. Blair; secrétaire-trésorier honoraire, le major C.-S. Ford.

PROPRIÉTAIRES NE REÇEVANT RIEN DU LOYER

Deux cents dolsars payés en loyers à Sturgeon Falls, mais pas au propriétaire.

PRIX ÉLEVÉS

STURGEON FALLS, Ont., 28. — (P. C.) — Un grand nombre de gens ayant des comptes de banques ont obtenu des bons de secours d'après les témoignages rendus. L'un d'eux déclare qu'on annonçait que des vêtements seraient distribués à tous les enfants des écoles. Elle envoya sa petite-fille avec les autres enfants pour chercher un bon, mais cette petite-fille avait deux cents dollars à la banque. Un autre témoin raconte qu'il reçut un bon en blanc de $95 pour vêtements. La plupart des prix demandés par le marchand étaient trop élevés, d'après la commission d'enquête. Cinq paires de chaussures pour enfants avaient coûté $15.45, deux paires de couvertures de flanellette, $5.50, etc.

Le livre des loyers montre que plus de deux cents dollars furent payés par la ville comme loyer d'une maison, mais le propriétaire prétend n'avoir rien reçu. Une fille a obtenu un bon de $28.79 pour vêtements sans que son père le sût, pendant qu'il avait en banque $1.852 et possède une maison et un emplacement. De plus il a travaillé dans les chantiers.

Une femme qui reçut un bon pour six paires de chaussures dit que son mari avait un compte d'épargne de cinq cents dollars et que les épargnes pour ses quatre enfants s'élevaient à $349.04.

MORT DANS UN INCENDIE

MONETTE, Arkansas, 28. — (P. A.) — Un incendie dans le bâtiment où se trouvait le seul camion à incendie de l'endroit a coûté la vie à L. McClarney. Il fut cerné pendant la nuit pendant l'incendie, qui détruisit le bâtiment.

Le plus violent vent du nord est en plusieurs années s'abat sur la Nlle-Ang.

NOUVELLE - ÉCOSSE

(De la Presse Canadienne)

L'hiver subissait un sursaut vendredi et laissait déferler des bourrasques d'une violence inouïe la nuit dernière et aujourd'hui. La navigation était menacée au large des côtes de l'Atlantique et du Pacifique. La neige encombrait la Sierra Nevada de l'ouest et aux dernières nouvelles avait fait six victimes.

L'ouragan fouettait la Nouvelle-Ecosse ce matin, après avoir semé la destruction la nuit dernière. D'une vingtaine de villes et villages échelonnés le long de la côte arrivaient des rapports que les quais, les petits vaisseaux et les bâtisses étaient emportés par des vagues hautes comme des montagnes. La même situation sévissait tout le long de la côte de la Nouvelle-Angleterre.

EN NOUVELLE-ECOSSE

HALIFAX, 28. (P.C.) — Un ouragan hibernal continuait de déferler sur la Nouvelle-Ecosse, aujourd'hui, après une nuit de destruction générale.

D'une vingtaine de villes et de villages, le long de la côte, on apprenait que des quais, des petites embarcations et des bâtisses du littoral furent emportés par des vagues gigantesques. Les pêcheurs dressaient leur bilan et luttaient courageusement pour enrayer des dommages additionnels. Plusieurs navires étaient immobilisés dans leur port par la tempête tandis que d'autres avaient jeté l'ancre en dehors des ports, attendant le temps propice pour y entrer.

Au large de l'île au Sable, soit à quelque 120 milles à l'est de l'île, le tréteur désemparé "City of Delhi" était à la merci les éléments déchaînés. Sans hélice, le vaisseau Ellerman était à la remorque du "City of Lille" quand les câbles se rompirent vers minuit. Les deux tréteurs tentent de s'accrocher ce matin. Le Delhi fut désemparé lundi, à 250 milles à l'est du Cap Race, Terre-Neuve. Il se rendait de Shields à Philadelphie. Ce jour-là, le Lille, se rendant de Port Said à Boston, se mit à le remorquer vers Halifax. Le remorqueur océanique Foundation Franklin se tient prêt à se rendre auprès du Delhi. A l'embouchure de Chebouctou, le rempart du havre de Halifax, la mer montait à cinquante pieds et dans les salles de moteur, réduisant au silence la grande sirène qui avait avertit les marins durant l'ouragan.

Lockeport, sur la rive sud, était transformée en île, la mer ayant submergé la plage Crescent et l'isthme reliant la ville au continent. Les pêcheurs accusent des pertes considérables et le bilan des dommages est très élevé tout le long de la côte. Deux goélettes furent endommagées sur les quais. Un bateau remoli de Lomards fut broyé en miettes.

Liverpool et autres endroits riverains de la Mersey ont été endommagés. Plusieurs petits bateaux et quelques quais ont été emportés. Une demi-douzaine de goélettes de pêche sont à l'abri. Le vapeur Yarmouth de Boston avait jeté l'ancre au large du cap Forchu, surveillant sa chance d'entrer dans le havre de Yarmouth.

(suite à la 8ième page)

Vallée de l'Outaouais et Haut-Saint-Laurent: vents frais du nord; beau et plus froid ce soir et dimanche.

Maximum hier	**38**
Minimum durant la unit	**22**

A 8 heures ce matin: Dawson, 42 sous ézro; Aklavik, 24 sous zéro; Fort Simpson, 16 sous zéro; Fort Smith, 14 sous zéro; Churchill, 8 sous zéro; Prince Rupert, 30; Victoria, 34; Kamloops, 24; Jasper, 4; Calgary, 14; Edmonton, 2 sous zéro; Prince Albert, 18; Winnipeg, 6; Moosenee, 18 sous zéro; Sault Sainte-Marie, 2; London, 20; Toronto, 18; Kingston, 23; Ottawa, 22; Montréal, 28; Québec, 26; St-Jean, 28; Moncton, 27; Halifax, 32; Charlottetown, 28; Détroit, 26; New-York, 34.

La centralisation des services de traduction contre notre influence

LEGISLATURE DE QUEBEC.

ROUTINE À LA LÉGISLATURE QUÉBEC HIER

M. Taschereau résume ces activités de la conférence interprovinciale.

M. VAUTRIN

QUEBEC, 29. — (P. C.) — La législature a accompli hier un travail de routine avant l'ajournement à mardi prochain. On a adopté un bill et un certain nombre de bills privés ou ministériels ont reçu leur première lecture. L'honorable L.-A. Taschereau a résumé les activités de la conférence interprovinciale.

Comme marque de sympathie à l'honorable Jacques Bureau, la séance du matin a été omise hier. Ce qui permit à l'honorable L.-A. Taschereau et à d'autres membres du gouvernement de se rendre aux Trois-Rivières où avaient lieu les funérailles.

Irénée Vautrin, député libéral de Montréal-St-Jacques, a employé l'intégralité une bonne partie de la séance subséquente pour nier que le nouveau club libéral national de Montréal avait été organisé par un groupe de mécontents au sein du parti dans le but d'imposer leurs volonté au premier ministre Taschereau ou de forcer sa démission. "Le club a été formé, dit M. Vautrin, pour aider au parti libéral et il est aussi loyal que nous avons été toujours à l'endroit du premier ministre Taschereau.

Amédée Caron (lib., Iles-de-la-Madeleine) a manifesté l'intention de modifier le projet de loi concernant les lumières sur tous les véhicules après la tombée de la nuit. Il ne demanderait l'application de ce projet de loi qu'aux artères principales. Par là, il détruit le principal argument des cultivateurs adversaires du bill, lesquels ont dit que le projet de loi les obligerait à faire des dépenses inutiles.

M. Léopold Richer affirme que la presse française subit une injuste concurrence.

A L'INSTITUT C. F.

Il souligne aussi l'indéniable insuffisance des services de traduction.

LE BILINGUISME

Dans une conférence, qui aura du retentissement, M. Léopold Richer, rédacteur parlementaire au "Droit", affirmait hier soir à l'Institut Canadien-français d'Ottawa que la presse de langue française subit une injuste concurrence du fait de l'unilinguisme des hommes publics, des secrétaires de ministères et des hauts fonctionnaires et mettait en relief l'indéniable insuffisance des services de traduction.

En présence d'un auditoire nombreux et appréciateur, notre sympathique collègue traita d'un sujet d'actualité: "la presse et les services de traduction (du gouvernement)" sous les auspices du Cercle Littéraire et Scientifique de l'Institut. M. le commissaire Fulgence Charpentier, président du Cercle et lui-même rédacteur parlementaire au "Canada" de Montréal, présenta M. Richer en termes élogieux. S'élever contre la centralisation des services fédéraux de traduction, au moment même où le "comité des dix" sous M. Weston Sellar serait sur le point de recommander le projet au gouvernement, exigeait de la part du conférencier une documentation solide et des connaissances de tout premier ordre. M. Richer fut à la hauteur de la situation.

(suite à la 2ième page)

UN DEFICIT DE $565.263

DEFICIT DU NOUVEAU-BRUNSWICK POUR L'ANNEE FINANCIERE TERMINEE LE 31 OCTOBRE

FREDERICTON, 28. (P.C.) Le rapport financier du Nouveau-Brunswick, publié hier, accuse un déficit de $565.263 sur le compte du revenu pour l'année financière terminée le 31 octobre dernier. Lors du budget présenté en mars dernier, on prédisait un surplus de $2.597. Le revenu total pour l'année a été de $5.795.630 et les dépenses de $6.360.893. Les revenus de l'an dernier ont été de près dun million de moins que ne lestimait l'hon. A. J. Léger, secrétaire-trésorier provincial.

La dette nette de la province à la fin de l'année financière était de $45.942.178, soit une augmentation de $1.741.343 sur 1931. En 1931, il y avait augmentation de $3.960.315.

Les funérailles de M. Vaillancourt

MONTREAL, 28. — Les funérailles de M. Honoré Vaillancourt, le regretté fondateur de la Société canadienne d'opérette, auront lieu lundi matin, à l'église Saint-Ambroise. Le cortège quittera le domicile du défunt, 6330 Christophe-Colomb, à 8 heures 30, et le service funèbre sera chanté à 9 heures.

La redistribution dans notre région

Le comité de redistribution des comtés fédéraux veut changer la situation politique dans la ville d'Ottawa et dans la région. On suggère par exemple la division de la ville en Ottawa-Est et Ottawa-Ouest. Le premier comté comprendrait les quartiers Ottawa, Rideau, St-Georges, By, Central et Victoria. Ottawa-Ouest comprendrait pour sa par les quartiers Riverdale, Capital, Wellington, Dalhousie et Elmdale. Le comté de Carleton perdrait ainsi les sections ouest des quartiers Victoria et Elmdale, qui en font partie depuis dix ans. Le comté de Russell perdrait le quartier Rideau, incorporé à ce comté depuis 1922. La division serait à l'avantage des Conservateurs. Au provincial, Ottawa-Nord disparaitra comme comté aux prochaines élections. On caserait le député Honeywell.

La centralisation des services de traduction contre notre influence

(suite de la 1ère page)

MYTHE DU BILINGUISME

Tant que les services de traduction ne seront pas plus nombreux, tant que les fonctionnaires supérieurs et les secrétaires des ministères ne connaîtront pas le français, tant que le chef de l'Etat, qu'il soit conservateur ou libéral, et chacun de ses collègues ne feront pas leurs déclarations publiques dans les deux langues, **le bilinguisme au Canada sera un mythe,** a conclu M. Richer.

Il faut en arriver à ce point que nos hommes publics comprennent que le bilinguisme doit être transposé jusque dans les menus faits de la vie quotidienne. Et pour corriger les déficiences déjà trop notoires, il est absurde, **sous prétexte d'économie,** d'abolir les services de traduction et limiter le personnel de ceux qui demeurent. Nos journaux se trouvent, à la suite d'incidents regrettables et à cause des textes anglais qu'on leur sert, dans une situation notoirement inférieure vis-à-vis de la presse anglaise. Et nous nous demandons pour quelles raisons ils permettent à celle-ci de leur livrer **une concurrence injuste.** S'ils avaient plus souvent montré les dents, ils auraient remporté de belles victoires et rendu service à la cause du français. Ils auraient aussi, en remettant le bilinguisme sur le terrain de l'actualité, invité nos gens à s'intéresser aux publications fédérales et à les réclamer. **La presse est reine.** Elle n'a qu'à vouloir. Et c'est à elle que M. Richer demande de présenter un front uni en faveur de la langue française au fédéral.

Dans l'auditoire, nous avons remarqué M. Albert Lévesque, éditeur bien connu de Montréal et champion des droits du français partout et toujours; MM. Maurice Morisset, vice-président, Georges Benoit, secrétaire et plusieurs membres de l'association technologique du Canada, MM. Henri Dessaint, président, Hormisdas Beaulieu, ex-président, Edouard Demers, secrétaire, A.-O. Rocque, et la plupart des officiers de l'Institut, M. E. Bilodeau de la bibliothèque du Parlement, les avocats Jean Richard et Lionel Choquette et plusieurs autres. M. Charpentier souligna le fait que les droits de la langue française sont respectés surtout au ministère des postes. C'est à regret que nous sommes obligés à ne servir que quelques tranches du magistral travail de Monsieur Richer. Espérons qu'il sera publié sous forme de brochure. Il mérite d'être lu et étudié... surtout par les membres de la députation canadienne-française.

LA CONFERENCE

Monsieur Richer, après un début spirituel, s'excuse de faire ses premières armes entre une conférence interprovinciale et une session fédérale, mais il ne pouvait refuser l'occasion de renseigner le public sur les difficultés contre lesquelles les jounaux canadiens de langue française doivent constamment lutter pour donner à leurs lecteurs le même service de renseignements que les journaux de langue anglaise, sans parler des obstacles financiers qui entravent le développement matériel du journal qui subit, comme les autres industries, les effets de la crise.

"J'insiste, dit M. Richer, sur les seules difficultés communes à tous les journaux de langue française au Canada---- ce paradis du vrai bilinguisme (rires sardoniques de l'auditoire) ---- Et comme la cause du correspondant politique est étroitement liée à celles des traducteurs et de la langue française dans les services fédéraux, j'ai fait le voeu, quoi qu'il m'en coûte, de ne jamais cesser de les défendre et de réclamer pour elles."

M. icher, en traitant de la relation qui existe entre la presse et les services de traduction, fit voir en premier lieu, par des exemples concrets et récents, la situation inférieure, et parfois humiliante, faite aux journalistes de langue française lorsqu'il s'agit de la nouvelle politique et départementale; et en second lieu, les améliorations qui s'imposent pour redresser une situation grave, le sujet était vaste, technique, délicat. M. Richer a su donner une vue d'ensemble, aussi fidèle que possible, de la situation. Le conférencier n'a pas voulu blâmer un parti, un gouvernement, un ministère plutôt qu'un autre. Il s'en est tenu à des constatations de faits réels.

SEUL L'ANGLAIS

"Chaque jour nous avons de nouvelles preuves que le Canada devient de plus en plus unilingue, déclare M. Richer. S'agit-il d'une déclaration officielle? On la remet aux journalistes en anglais. Un ministre veut-il annoncer une nomination? Il ne manque pas de se servir seulement de l'anglais. Tient-on une conférence impériale à Ottawa? On improvise hâtivement un service de traduction qui forcément ne peut pas fournir à nos journaux tout le matériel devolu à la presse anglaise. Y a-t-il une conférence interprovinciale? Les communiqués nous arrivent en anglais. Le Canada, pays bilingue? Allez donc. Vous voulez rire. . . .

CAS RECENT

"La conférence interprovinciale s'est terminée jeudi soir, le 19 janvier. Vers onze heures, les journalistes étaient réunis pour apprendre les décisions finales. On leur remit des copies des résolutions qui avaien été adoptées au cours de la soirée. Vous croyez peut-être qu'on s'est dit: "La langue française étant officielle à Ottawa, il faudrait faire traduire le texte original." Si vous avez cette pensée, chassez-la bien vite. On n'y a pas même songé! Or, parmi les journalistes il y en avait quelques-uns qui représentaient des journaux de langue française, des quotidiens, s'il vous plait! Les journaux qui ont de bonnes circulations, qui exercent quelque autorité, enfin des journaux dans le vrai sens du mot, aussi puissante, aussi bien rédigés en français que les journaux de langue anglaise le sont en anglais.

"Il était tard. Il fallait traduire la nouvelle et la coiffer d'un préambule, d'une analyse, de certains commentaires. Petite tâche contre laquelle des journalistes de carrière ne maugréent pas parce que le métier les a rompus aux besognes nocturnes, aux longues heures de travail forcé. Quant tout fut terminé, corrigé, relu, les trois heures du matin avaient sonné depuis quelque temps déjà. Relevant la tête, un confrère s'aperçut soudain qu'il ne restait plus dans la salle de rédaction du Parlement qu'un seul collègue qui terminait lui aussi sa copie.

Comment, dit-il, sont-ils déjà partis?

Qui?

Il y belle lurette qu'ils sont partis, les chanceux.....

C'est ainsi que l'on comprend le bilinguisme et que l'on donne à la presse française des chances égales de concurrence avec les journaux anglais."

M. Richer cite des exemples et affirme: "Je pourrais vous citer nombre d'autres incidents montrant bien que la presse anglaise et la presse française ne reçoivent pas, à Ottawa, un traitement égal. Le mal serait-il incurable? Les personnages officiels de la politique et de l'administration semblent avoir complètement oublié que le Canada est un pays bilingue..... pour eux, il n'existe qu'une seule presse: l'anglaise!"

CHARITE BIEN ORDONNEE...

Et souvent nos compatriotes sont à blâmer.

"Hélas, continue M. Richer, ce mépris pratique est parfois partagé par des hommes qui devraient avoir plus d'égards pour nous. Il nous est arrivé de recevoir des textes à traduire de la part de compatriotes. Le 18 juillet 1932, les planteurs de tabac de la province de Québec, venus pour demander de plus grandes préférences sur les marchés britanniques, n'ont-ils pas remis aux journalistes, un mémoire rédigé uniquement en anglais? Faut-il s'étonner après ça, que nos concitoyens de langue anglaise en fassent autant?"

Charité bien ordonnée commence chez soi.

La presse étant le principal point de contact entre l'élu et l'électeur, l'homme public doit avoir pour elle les mêmes égards qu'il aurait pour le peuple. Aussi les représentants des journaux de langue française demandent des textes bilingues, pour deux raisons: d'abord nous y avons droit de part de l'acte de l'Amérique britannique du Nord: ensuite, par raison d'ordre économique.

"On parle beaucoup de ce temps-ci de concurrence loyale et de concurrence déloyale, dit M. Richer. Pour protéger une industrie contre la concurrence déloyale, on élève le tarif, on impose même un embargo sur certains produits russes. **Fair and unfair competition!** Expression à la mode, mais qui ont un sens bien précis pour les industriels.

"Les journaux français, lorsque leurs correspondants ne recoivent pas des copies anglaises, sont l'objet d'un injuste traitement. Ils subissent, de la part de leurs rivaux de langue anglaise, une concurrence déloyale: an unfair competition."

LES PUBLICATIONS

Les journaux dépendent aussi pour leur information d'une foule de rapports de ministère, de commissions, de services techniques, Surtout ils ont besoin au jour le jour de renseignements statistiques. Le gouvernement met à leur disposition, ainsi qu'à celle des personnes qui veulent bien en faire la demande une longue liste de publications. On en trouvera la nomenclature dans l'Annuaire du Canada. Or — je ne prétends pas vous apprendre quelque chose de nouveau — bon nombre de ces publications ne paraissent qu'en anglais. D'autres sont publiées dans les deux langues officielles, mais la version française est tellement en retard sur l'anglaise qu'elle perd de son utilité et de sa valeur documentaire. Vous ne vous attendez pas, Mesdames et Messieurs, à ce que je fasse la tournée de tous les ministères et de leurs innombrables départements. J'insisterai seulement sur le bureau de la statistique, le journal des débats, les publications agricoles.

BUREAU DE LA STATISTIQUE

Le bureau fédéral de la statistique fut créé par la loi de 1918. "La conception essentielle qui a présidé à l'organisation du Bureau, dit un rédacteur de l'Annuaire, est celle d'un laboratoire national où s'exécutent les recherches économiques et sociologiques. La statistique n'est pas seulement la constatation de ce qui a été mais doit servir à modeler ce qui sera, c'est-à-dire qu'une organisation statistique doit faciliter la solution des problèmes quotidiens d'administration en même temps qu'elle produit leur arrière-plan théorique. L'un des développements récents des plus significatifs en matière d'administration, c'est le rôle de guide de la politique nationale qui a été confié à la statistique. Quoique nouveau, le Bureau Fédéral de la Statistique a jeté les fondation d'un service de premier ordre en rapport avec la position de plus en plus importante qu'occupe le Canada dans le monde économique et politique".

Il s'agit donc d'un bureau qui accomplit une besogne importante. Depuis quelques années surtout, avec les développements rapides du commerce et de l'industrie, la statistique est entrée pour ainsi dire dans nos moeurs. Le chiffre règne. Il résume une série de faits, de constatations, d'expériences. Il est bref. Il ne ment pas de lui-même, mais on le fait mentir à l'occasion. Pour un grand nombre, la statistique tient bien de science. Sans pêcher par excès de crédulité dans l'honnêteté des chiffres, il nous faut bien admettre qu'ils ont des droits acquis en notre siècle d'industrialisation. Le bureau de la statistique peut rendre des services inappréciables. Et de fait, il en rend. Mais seule la population anglaise en bénéficie. Par exemple, la version française de l'Annuaire et du manuel officiel du Canada, arrive tellement en retard qu'elle est pratiquement inutile. Lorsqu'elle est imprimée, la version anglaise des volumes de l'année suivante est à la veille de paraitre. Les gens qui avaient besoin de les consulter ont employé les éditions anglaises. La cause du retard est bien connue. Le nombre des traducteurs est manifestement insuffisant. On a demandé à plusieurs gouvernements de l'augmenter ou encore de retarder la publication des versions anglaises. Jusqu'ici on n'a fait ni l'un ni l'autre.

Pourquoi d'ailleurs tous les statisticiens et les publicistes sont-ils unilingues? Les postes supérieurs au ministère du commerce et au bureau de la statistique sont-ils chasse réservée aux gens qui n'écrivent pas le français? Les journaux de langue anglaise publient une foule de renseignements qui leur arrivent, bien présentés, bien rédigés, tout cuits. Nos journaux doivent les traduire ou s'en passer. Je pense en particulier aux nouvelles commerciales du bureau de publicité du ministère du commerce et le bulletin quotidien du bureau de la statistique, rédigés spécialement pour la presse, entendons-nous, pour la presse anglaise.

LE JOURNAL DE LA CHAMBRE

Le journal des débats de la Chambre des Communes se publie tous les jours de session. Les discours sont reproduits dans la langue dans laquelle ils ont été prononcés. C'est ainsi que les représentants du peuple lisent attentivement—parfois avec un air satisfait—le texte de leur discours de la veille, corrigé, revu, et sans doute amélioré. La version française subit tout au moins un retard d'une journée, parfois davantage. En tout cas, les traducteurs des débats—ne devrais-je pas dire rédacteurs?—travaillent tout le jour sur les discours de la journée précédente. La traduction doit être terminée à la fin de l'après-midi. Si le retard est de plus de 24 heures, il ne prend donc pas sa source à la traduction mais à l'imprimerie. C'est là d'ailleurs qu'on retarde la publication de plusieurs documents français.

Serait-il impossible de hâter la traduction des débats parlementaires? On me l'a assuré. Il faudrait sans doute modifier l'organisation actuelle. Les traducteurs au lieu de se rendre à 7.30 du matin, à leurs bureaux, s'y rendraient dans l'après-midi. Dès que les sténographes auraient terminé la transcription des textes, les traducteurs s'empareraient du duplicata. On prétend que de cette façon il serait possible d'obtenir une traduction plus hâtive et aussi soignée.

PUBLICATIONS AGRICOLES

Notre rédacteur agricole a déjà soutenu que les publications du ministère de l'agriculture devraient plutôt être redigées en français que traduites. "Tous les conseils aux cultivateurs, toutes les études agricoles, "écrivait-il", nous parviennent sous forme de traduction. "Notons bien que nous ne condamnons pas la traduction faite dans les bureaux du ministère: il faut savoir bien peu d'anglais pour deviner ce qu'a d'ingrat une besogne aussi servile. Traduction et traducteurs ne sont pas mis en cause. "Mais tous savent qu'une langue perd beaucoup à passer par le truchement d'une autre. Voilà d'abord ce qui explique que les brochures agricoles de ce genre sont peu goûtées.

"La langue anglaise, langue exclusive des rédacteurs spécialistes au ministère fédéral, a des tournures parfois intraduisibles; l'imprécision du vocabulaire anglais ajoute aux difficultés ed la traduction; et tournures et vocabulaires sont souvent nettement contradictoires à la forme et à la clarté françaises. La pensée anglaise n'a pas l'ordonnance logique française. Ainsi la manière d'exposer telle maladie du bétail ne répond en rien à la manière française d'exposer un tel problème. C'est donc, pour le lecteur canadien-français, une fatigue sans pareille, que de lire du français en se voyant forcé de penser d'abord en anglais. Le traducteur aura beau y déployer toutes ses ressources, il n'en reste pas moins obligé de suivre un plan que sa propre culture intellectuelle lui montre comme défectueux.

"On devrait se souvenir que le lecteur accoutumé des bulletins agricoles n'est expert dans une langue ni dans une autre. Mais ne comprendrait-il pas plus facilement, ne s'intéresserait-il pas davantage, si on lui parlait directement dans sa langue maternelle? Aussi, on ne s'explique pas que toutes les brochures doivent s'écrire dans un seul idiome, comme il est de traduction, dans les bureaux de rédaction agricole. Si les rapporteurs du gouvernement veulent être parfaitement compris, qu'ils adoptent la langue qui convient à chaque classe d'auditeurs. En cela, ils feraient bien de suivre l'exemple du Québec, dont les dernières publications agricoles répondent si bien à la mentalité canadienne-française. "C'est donc en français d'abord que doit se préparer une brochure destinés à des gens de langue française, et, pour ce faire, il faut avoir reçu une formation correspondante. En somme, des rédacteurs, plutôt que des traducteurs, voilà ce qu'il faut!"

DANS LES MINISTERES

Dans les ministères on exige beaucoup des traducteurs. A certaines époque de l'année on les soumet au régime du travail forcé. Mais en tout temps ils doivent faire de la besogne qui ne relève pas entièrement de leurs fonctions. Vous vous rappelez qu'il n'y a pas bien longtemps un certain personnage, beaucoup plus franc qu'intelligent, publiait dans le "Journal" d'Ottawa, une lettre dans laquelle il se plaignait de ce qu'on exigeait, pour devenir secrétaire de la commission de la radio, la connaissance des deux langues officielles. Chaque fois que la commission du service civil stipule que pour obtenir un emploi quelconque dans l'administration fédérale, il faut posséder également le français et l'anglais, cela équivaut à dire que la position écherra à un Canadien-français, chose évidemment odieuse. Or, disait l'auteur de la lettre, regardez donc ce qui se passe dans les ministères. La plupart des secrétaires sont anglais. Pour voir à la correspondance française il suffit de nommer des traducteurs. La même chose pourrait très bien se faire pour le secrétariat de la commission de la radio.

Merci! Trop aimable! Malgré toute mon admiration pour ces fonctionnaires et bien que la traduction commande d'ordinaire des salaires alléchants, je ne crois pas que les Canadiens français qui se destinent au fonctionnarisme doivent tous devenir des traducteurs. Il leur est permis d'ambitionner des postes administratifs supérieurs. Ils doivent même y tendre de toutes leurs énergies.

La naïveté insondable de l'auteur de cette lettre, ou son culot brutal, a révélé au public une situation anormale. Le secrétaire d'un ministère doit faire la correspondance. Il n'entre pas dans les attributions du traducteur ou de la dactylo d'y voir, parce que ni l'un ni l'autre ne touchent le salaire attaché au secrétariat. Si donc dans les ministères, les secrétaires sont incapables de faire leur correspondance en français, on en charge le traducteur. Est-ce là de l'économie? D'autant plus que la correspondance ne ralentit jamais et qu'elle accapare le traducteur qui devrait normalement s'occuper à des rapports et à des documents. Que chacun soit à la hauteur de la tâche. Ne nous apparait-il pas que le secrétariat des ministères comme celui de la commission de la radio, devrait appartenir à des bilingues, capables de dicter la correspondance dans les deux langues?

D'un côté on veut parquer les Canadiens français dans les services de traduction. De l'autre on désire que ceux-ci coûtent le moins cher possible. En d'autres termes, on ne réserve que des positions de traducteurs, mais on s'arrangera pour ne pas les multiplier. Ainsi l'influence canadienne-française dans l'administration fédérale sera rendue au point de nourexistence où une majorité francophobe désire la réduire depuis longtemps. Heureusement, ce n'est pas encore fait. Mais il faut rester pleinement éveillés aux dangers qui nous entourent.

LA CENTRALISATION

"De tout temps on s'est plaint de l'insuffisance des services de traduction. Mais depuis deux ans les griefs se sont accrus. On a aboli le bureau de traduction au ministère des finances, à la commission des chemins de fer; on a réduit le nombre des traducteurs au ministère de la marine, au ministère de l'intérieur, à la Chambre des Communes. Pour être juste, disons que dans la plupart des cas, les autorités avaient tout au moins des prétextes à invoquer pour justifier ces changements, et l'économie générale n'en était pas le moindre. Il est étrange tout de même que l'on ait voulu économiser sur les frais de traduction alors que maints rapports, documents, déclarations et nouvelles qui devraient être traduits, ne le sont pas. Le gouvernement fédéral ne peut se permettre d'économiser dans la traduction tant que pleine justice ne nous aura pas été rendue.

"Ces changements ont donné lieu à un commencement de centralisation que l'on nie d'ailleurs. Les livres bleus, il y a une quinzaine d'années et peut-être davantage, traduisaient maints rapports de ministères. On revient à l'ancien régime. Le rapport et la correspondance du ministère des finances, le rapport de la commission des chemins de fer et certaines publications de l'Intérieur sont maintenant traduits aux livres bleus. Y en a-t-il véritablement centralisation? Est-ce l'essai, sur une petite échelle, d'un régime que l'on songe à généraliser? Le projet de la centralisation de tous les services de traduction est à l'étude depuis deux ans. Part-il du désir de donner à la population canadienne-française une plus grande somme de traduction ou se résume-t-il pour quelques ministres à une question d'économie? Je ne suis pas prêt à me prononcer là-dessus. Mais je puis vous dire que si le projet de centralisation ne s'est pas encore matérialisé, c'est dû au fait que le ministère a été entièrement accaparé par les problèmes posés par la crise. On n'a jamais cependant abandonné l'espoir qu'un jour on pourra réunir sous un même chef qui jouira du statut d'un sous-ministre, tous les services de traduction actuellement disséminés dans les ministères.

"Je ne veux pas être porteur de mauvaises nouvelles. Je sais que le simple fait de parler de centralisation soulève les protestations unanimes des traducteurs. Il leur appartient donc, puisqu'ils sont parfaitement au fait des conditions de travail dans les ministères, aux débats, aux livres bleus, de faire connaitre leurs objections à un projet qui, soyez-en certains, ne restera pas bien longtemps à l'état de projet.

CONCLUSIONSH

"Il me reste maintenant à conclure. Nous avons vu que la presse de langue française subissait une injuste concurrence du fait de l'unilinguisme des hommes publics, des secrétaires de ministères et des hauts fonctionnaires. Nous avons aussi mis en relief l'indéniable insuffisance des services de traduction.

"Tant que ceux-ci ne seront pas plus nombreux, tant que les fonctionnaires supérieurs et les secrétaires des ministères ne connaitront pas le français, tant que le chef de l'Etat, qu'il soit conservateur ou libéral, et chacun de ses collègues ne feront pas leurs déclarations publiques dans les deux langues, le bilinguisme au Canada sera un mythe. Il faut en arriver à ce point que nos hommes publics comprennent que le bilinguisme doit être transposé jusque dans les menus faits de la vie quotidienne. Et pour corriger des déficiences trop notoires, il est absurde, sous prétexte d'économie, d'abolir les services de traduction et limiter le personnel de ceux qui demeurent. Nos journaux se trouvent, à la suite d'incidents comme ceux que nous avons rapportés et à cause des textes anglais qu'on leur sert, dans une situation notoirement inférieure vis-à-vis de la presse anglaise. Et nous nous demandons pour quelles raisons ils permettent à celle-ci de leur livrer une concurrence injuste. S'ils avaient plus souvent montré les dents, ils auraient remporté de belles victoires et rendu service à la cause du français. Ils auraient aussi, en remettant le bilinguisme sur le terrain de l'actualité, invité nos gens à s'intéresser aux publications fédérales et à les réclamer. La presse est reine. Elle n'a qu'à vouloir. Et c'est à elle que je demande de présenter un front uni en faveur de la langue française au fédéral".

M. Charpentier sut remercier chaleureusement le "courageux" conférencier.

J.-Charles D.

Nouvelles de Cornwall

M. Honoré Amyotte, Cornwall, apprenait ces jours derniers, la malheureuse nouvelle de la mort de sa petite-fille, Marie-Emilie-Nora, fille de M. et Mme Ludger Lagrois, survenue à East-Templeton, Qué. L'inhumation eut lieu au cimetière de Ste-Rose de Lima, Qué.

M. et Mme Lagrois sont avantageusement connus ici pour y avoir demeuré longtemps, étant partis pour East-Templeton depuis peu seulement. Mme Lagrois est la fille de M. Honoré Amyotte, de Cornwall.

Ces jours derniers, expirait à l'âge de 13 ans et 4 mois, Dorina Guay, fille de M. et Mme Saül Guay (Marie Dupuis), La santé de la défunte laissait à désirer depuis au delà de six ans, et son état s'était aggravé depuis quelque temps.

La défunte laisse pour la pleurer, son père et sa mère, un frère, Rolland, et six soeurs; Diana, Germaine, Marie-Jeanne, Gilberte, Imelda et Georgette.

Le service fut chanté à l'église de la Nativité par M. l'abbé Adalbert Lalonde et M. l'abbé Albert Goulet alla au cimetière bénir la fosse.

Les porteurs étaient MM. Ernest Beauregard, P. Daoust, Oscar Villemaire et Roland Villemaire.

On nous apprend que M. Pierre A. Lavigne, boucher-épicier de l'est de Cornwall, a donné à l'organisation qui s'occupe des pauvres, un beau boeuf de 450 livres, qu'il a coupé en morceaux de 2, 4 et 6 livres pour être distribués aux familles pauvres, selon leur nombre.

Cet acte de générosité mérite d'être souligné et les membres de l'organisation nous prient de remercier M. Lavigne en leur nom et au nom des bénéficiaires.

M. Lavigne est une de nos plus belles figures canadiennes-françaises, faisant partie de la commission scolaire des écoles séparées. Il fut échevin de la ville de Cornwall et s'est toujours mêlé activement à toutes nos organisations paroissiales et nationales. Il est le père du R. P. Lorenzo Lavigne, O. M. I., professeur à l'Université d'Ottawa.

Les membres de la Fédération des Femmes canadiennes-Françaises ont remporté un beau succès dans leur partie de cartes de dimanche dernier, en la salle de l'école de la Nativité. Les recettes iront à M. le curé pour le soin à donner aux pauvres de la paroisse de la Nativité.

La société tient à remercier tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette soirée, et tout spécialement, M. Fred Lefebvre, pour le magnifique don de $5.00 qui fut donné comme prix de présence, Mme Z. Bonneville, pour s'être chargée du programme musical, M. D. M. Courville pour avoir fourni un bon nombre de tables à cartes, M. Ruest, pour sa magnifique annonce, ainsi que tous ceux et celles qui ont gracieusement donné les prix, vendu des billets, assisté à la soirée ou aidé en quelque manière.

Le premier prix de présence, donné par M. Fred Lefebvre, a été remporté par Mme Marie Pivet et le deuxième, donné par M. W. A. Parisien, par M. Alphonse Savard.

Nos Canadiens ont enregistré une autre victoire en battant, pour la deuxième fois, les Colts de Cornwall par 2 à 0.

L'on put y voir du jeu très serré et nos Canadiens ont démontré une fois de plus leur supériorité sur leurs adversaires.

La première série de joutes de la ligue est maintenant terminée et nos joueurs n'ont perdu aucune partie.

La deuxième série commencera vendredi soir, alors que les Iroquois viendront rencontrer nos joueurs ici dans une joute qui promet d'être très intéressante.

Tous souhaitent à nos canadiens de continuer à enrégistrer des victoires.

ASTHME Rhumes de cerveau et des bronches

"Ma femme contracta l'asthme. Jour et nuit, depuis 15 ans, elle étouffait et haletait. La première boîte de RAZ-MAH la soulagea. Elle n'a pas eu d'attaques depuis des années." L. Mayer, Winnipeg, Man. **Soulagement garanti** pour la valeur de $1 ou argent remis. Point de drogues nuisibles. 50c et $1 partout.

Templetons Limited, 56, rue Colborne, Toronto

Cessez de suffoquer, d'étouffer, de siffler—prenez RAZ-MAH 219F

Bannissez votre Rhume ou votre Tous
Pour Cinq Cents

La Mixture Buckley est rapide comme l'éclair—une dose donne un soulagement non équivoque, deux doses suffisent souvent à arrêter pour de bon une toux ou un rhume. C'est une des raisons pour lesquelles il est moins coûteux de casser un rhume avec Buckley que de toute autre manière.

La Mixture Buckley est tellement bonne qu'il est possible d'y ajouter trois fois son volume d'eau sans affecter sa puissance. Ceci veut dire qu'une pleine bouteille en contient assez pour traiter une famille nombreuse.

Buckley ne contient rien qui puisse nuire à l'estomac ou faire contracter une habitude — juste de quoi soulager **sans danger, sûrement** et **instantanément** les toux, les rhumes, la bronchite ou la grippe. Buckley est rapide comme l'éclair — une simple gorgée le prouve.

LE SIROP GAUVIN POUR LE RHUME EST BON POUR

prévenir un Rhume, abréger une Bronchite, soulager les symptômes déprimants des maladies de la GORGE, des BRONCHES et des POUMONS.

Lisez ce témoignage:

"Après avoir essayé sans succès différents remèdes pour un rhume opiniâtre, j'employais votre SIROP GAUVIN et au bout de quelques jours le rhume avait disparu."
D. Dufresne, Magog.

LE SIROP GAUVIN POUR LE RHUME

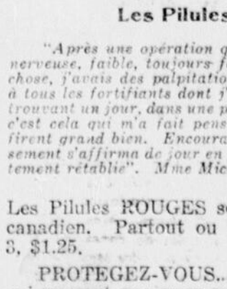

NOUVEAU? Non.

Combien de fois, madame, avez-vous essayé quelque chose de nouveau pour revenir désappointée, sur ce que vous aviez trouvé bon jusque-là.

Combien de remèdes sont venus sur le marché pour disparaître bientôt?

Dans les Pilules ROUGES, rien de nouveau. La raison? S'il fallait faire du nouveau, **il faudrait les faire moins bonnes.**
Les 40 ans qu'elles ont été sur le marché sont la meilleure preuve de leur efficacité dans les cas de:

Pâleur	Essoufflement au moindre effort
Faiblesse	Douleurs de dos, de reins
Manque d'appétit	Périodes douloureuses
Sensation permanente de fatigue	Irrégularités
Nervosité	Troubles internes

Les Pilules ROUGES sont bon marché.

"Après une opération que j'avais dû subir dans la tête, j'étais restée bien nerveuse, faible, toujours fatiguée, n'ayant de goût pour rien. A la moindre chose, j'avais des palpitations. Cette faiblesse et ces malaises avaient résisté à tous les fortifiants dont j'avais fait usage depuis ma sortie de l'hôpital. Me trouvant un jour, dans une pharmacie, une dame vint acheter des Pilules Rouges, c'est cela qui m'a fait penser à les employer. Les trois premières boîtes me firent grand bien. Encouragée, je continuai le même traitement, mon rétablissement s'affirma de jour en jour et au bout de quelques semaines, j'étais parfaitement rétablie". Mme Michel Rajotte, 1115, rue Cartier, Montréal.

Les Pilules ROUGES sont un produit essentiellement canadien. Partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25.

PROTEGEZ-VOUS... REFUSEZ les SUBSTITUTS qui ne sont pas pour votre avantage, mais pour celui du marchand.

Le Médecin des Pilules ROUGES recommande OVONOL pour les enfants

Pilules ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1568, rue St-Denis, Montréal.

Prenez une CE-PHA-NOL
Pour soulager véritablement

Le Mal de tête, Grippe, Névralgie, mal de dents, douleurs périodiques, Rhumatisme et autres affections semblables.

Les tablettes CE-PHA-NOL s'attaquent à la cause même du mal sans affecter le coeur ni l'estomac. Leur action calmante et sûre est due à leur composition particulière, préparée par des pharmaciens chimistes expérimentés. Les Ce-Pha-Nol sont des tablettes composées. Vous verrez la différence entre les véritables Ce-Pha-Nol et les tablettes ordinaires.

Boite blanche et violette

Procurez-vous les Ce-Pha-Nol chez votre épicier, marchand général ou pharmacien 25¢ LA BOITE

CREME GLACEE
Appelez Q. 161
Ottawa Dairy LIMITED
Délicieuse et Appétissante

NOUVELLES DU MAGASIN
BRYSON-GRAHAM

EN VENTE LUNDI
Offre Alléchante de 300 Complets de
Combinaisons Tricot Elastique
POUR HOMMES

Voici une excellente occasion que les acheteurs économes apprécieront pour l'achat avec économie. Ce sont des combinaisons à tricot élastique de qualité parfaite, de coton d'une bonne épaisseur. Manches longues et longueur à la cheville. Teintes blanches et crème. Grandeurs 34 à 44.

En vente, le complet, $1 Régulier $1.95

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée.

Torchons de Vaisselle
en Toile
5 pour $1

Torchons de vaisselle, en toile épaisse, séchant bien et durables. A disposition rouge, bleue, or ou verte. Grandeur 20 x 30 pouces.

Garnitures de Déjeûner en Toile Huitre

Garnitures comprenant une nappe de 50 x 68 pouces et six serviettes pour assortir. Elles sont faites de toile huitre de bonne qualité épaisse, avec bordures dans les teintes de vert et bleu. Régulier $2.75. Prix de Vente $1.59

Draps de Bonne Qualité
$1

Draps ourlés à jour et ourlet ordinaire, faits de tissu de bonne qualité en une épaisseur moyenne qui donnera entière satisfaction. Grandeur 80 x 90 pouces. Extra Spécial chacun, $1.

Tissu à Draps Wabasso

Tissus à draps blanc d'une extra bonne qualité, texture serrée et absolument exempts d'apprêt, 81 pouces de largeur. Spécial, la verge 62c

B.-G. — Au Rez-de-chaussée

EXTRA SPÉCIAL!
Offre de Couverture de Meubles
Durant un temps limité seulement

Nous Recouvrerons

Votre CHESTERFIELD pour le prix spécial de l'exécution de $7.50

Votre CHAISE DE REPOS pour le prix spécial de l'exécution de $4.00

Votre CHAISE AILEE pour le prix spécial de l'exécution de $4.00

MOBILIER CHESTERFIELD complet de 3 morceaux, pour le prix spécial de l'exécution de $15.50

Les tissus pour l'ouvrage sont en supplément, et doivent être choisis dans notre assortiment de tissus à couvertures de meuble à $1.35 et plus la verge.

ESTIMATIONS GRATUITES.

Housses Mobiles pour Mobilier Chesterfield

Offre spéciale pour la confection

Housses mobiles pour mobilier Chesterfield de 3 morceaux faites avec bordures lisérées et volants à plis carrés. Prix spécial pour l'exécution $5

Les tissus en supplément devront être choisis dans notre assortiment de tissus à housses, à 75c ou plus la verge.

Bryson-Graham — Au Deuxième Etage

ETALAGE SPECIAL DE
TOILE IMPRIMÉE ANGLAISE
EXEMPTE DE DOUANE

Cette attrayante toile de haut ton, à impressions bloquées en ravissants dessins est d'une qualité ferme, pure toile, très durable, 50 pouces de largeur, appropriée aux rideaux à tirer, housses de meubles, et coussins.

Les nouveaux tarifs de la Conférence Impériale permettent maintenant à cette toile d'entrer au Canada exempte de douane, et en conséquence nous sommes en mesure de l'offrir au très bas prix de la verge $1.75

Bryson-Graham — Deuxième Etage

Bryson-Graham Limitée
Angle des rues Sparks et O'Connor.